NATIONS
UNIES

S

Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/25604
15 avril 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 15 AVRIL 1993, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LES REPRESENTANTS DU CAP-VERT, DE DJIBOUTI, DU MAROC, DU PAKISTAN ET DU VENEZUELA

Nous, soussignés, membres du Groupe des non-alignés au Conseil de sécurité, vous prions, en application de l'article 2 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, de réunir d'urgence le Conseil de sécurité pour débattre de la détérioration de la situation dans la République de Bosnie-Herzégovine.
A cet égard, le Conseil est déjà saisi de deux projets de résolution[1] publiés sous les cotes S/25558, en date du 8 avril 1993, et S/25558*, en date du 12 avril 1993.

[1] Publiés à titre provisoire.

93-21887 (F) 150493 150493

150493

Nous vous prions de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Cap-Vert auprès de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) José Luis JESUS

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de Djibouti auprès de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Roble OLHAYE

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Maroc auprès de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Ahmed SNOUSSI

Le Représentant permanent adjoint du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Sher Afgan KHAN

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Venezuela auprès de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Diego ARRIA